

Évaluation de la politique agricole de Nouvelle-Aquitaine

25 novembre 2024



Créée au moment des manifestations d'agriculteurs de janvier 2024, la mission d'information et d'évaluation transpartisane relative à la politique agricole et alimentaire régionale de Nouvelle-Aquitaine (MIE) a remis son rapport en septembre 2024. Il dresse un panorama de l'agriculture de la région et de ses défis. Il explicite l'articulation de la politique régionale avec les interventions des autres échelons territoriaux. Par exemple, dans son objectif de réduction de la production, la filière viticole bordelaise a été accompagnée par un plan d'arrachage définitif de certaines parcelles avec incitation à la mise en place d'autres cultures. Le Conseil régional y alloue 19 M€ qui s'ajoutent aux aides à l'arrachage versées par l'État (38 M€). Une subvention régionale complémentaire est attribuée pour les investissements matériels et immatériels destinés à la mise en place des nouvelles cultures. En conclusion, la MIE présente une série de préconisations de portée régionale ou nationale. Par exemple, dans le domaine viticole, elle encourage la Région à soutenir la promotion et la commercialisation à l'export, en complément de la réduction des volumes.

Source : [Mission d'information et d'évaluation relative à la politique agricole et alimentaire régionale de Nouvelle-Aquitaine](#)